

Compléments en date du 14/02/2025

Bonjour,

Voici les pièces justificatives demandées.

Il y a eu un défrichement par le domaine Guigal il y a moins de 10 ans. Je n'ai pas plus d'informations pour les autres parcelles autour.

Voici mon historique de mes défrichements :

- 5000m² à Ardoix en 2022.

Planification de défrichements :

- 2500m² à Sarras F394

- A922 et A923 (si vous me l'autorisez)

Distances cours d'eau :

- 270m d'un affluent de l'Ay

- 180m de l'Ay

- 480m du Rhône

Parcelles pentues donc prévision de créer des terrasses avec murets en pierre pour cultiver la vigne tout en limitant l'érosion.

Je cultive la vigne en Agriculture Biologique depuis le début de mon installation en tant que vigneron (voir certificat ci-joint), aucune utilisation de désherbants ne sera donc faite, je prévois d'enherber mes vignes dès qu'elles pourront le supporter et de planter des haies pour favoriser la biodiversité. Les murets en pierre seront des refuges pour les lézards et autres reptiles.

Les photos ont été envoyées via wetransfer.

Cordialement,